



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fin de la vigilance météo

Saint-Pierre, le 16 février 2024

Opérations de déneigement

À l'heure actuelle, les précipitations ont cessé et la vigilance météo JAUNE est levée.

Durant cet épisode, on a enregistré un cumul de l'ordre de 40 à 50 centimètres de neige sur l'archipel.

La circulation est toujours très difficile sur l'ensemble du réseau et les équipes de déneigement continuent leurs opérations d'évacuation.

Afin de permettre un retour à la normale dès ce lundi 19 février, le préfet rappelle que la priorité est donnée au déneigement des voies de circulation et à l'évacuation de la neige accumulée.

Par conséquent, en accord avec les collectivités et les services concernés, le préfet maintient la fermeture des structures de loisirs de Saint-Pierre (patinoire et centre culturel et sportif) toute cette fin de semaine.

Par ailleurs, afin de faciliter le travail des équipes de déneigement, indispensable à la sécurité de tous, il est impératif de respecter les consignes suivantes :

- limitez au maximum vos déplacements à pieds ou en voiture ;
- facilitez le passage des engins de déneigement ;
- soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer ;

Enfin, la préfecture recommande la plus grande prudence aux piétons ainsi qu'aux randonneurs lors de leurs déplacements.

Attention : aux chutes de neige et de glace des toitures, à l'impraticabilité des chemins de randonnées et à la formation de crêtes de neige en flanc de montagne.

La préfecture rappelle les numéros d'urgence en cas de besoin :

15 l'hôpital 17 la gendarmerie 18 les pompiers